



Municipalité
Mont-Saint-Pierre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-PIERRE

**AVIS PROMULGATION
PUBLICATION DES RÈGLEMENTS**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le 21 novembre 2022, les règlements suivants :

- Règlement numéro **227-2022** sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la municipalité de Mont-Saint-Pierre, et que la MRC de La Haute-Gaspésie a émis un Certificat de conformité attestant la conformité de ce règlement.
- Règlement numéro **228-2022** relatif à la démolition d'immeubles de la municipalité de Mont-Saint-Pierre, et que la MRC de La Haute-Gaspésie a émis un Certificat de conformité attestant la conformité de ce règlement.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalites-du-quebec.ca/mont-st-pierre/index.php> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

Donné à Mont-Saint-Pierre (Québec), ce 21 décembre 2022

[SIGNATURE]

Marie Gratton
Directrice générale et greffière-trésorière